



**FICHE INTENDANCE 2023-2024**  
**A remplir par TOUS LES ELEVES ou ETUDIANTS**

Identité de l'élève ou de l'étudiant :

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

CLASSE (entrante) : \_\_\_\_\_

Responsable financier de l'élève ou de l'étudiant :

NOM & Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

RESTAURATION	BOURSIER
DEMI-PENSIONNAIRE (*) <input type="checkbox"/> EXTERNE <input type="checkbox"/> CARTE N° _____ <b>(*) Joindre obligatoirement :</b> 1) l'attestation de paiement de la CAF pour le calcul du tarif du repas (voir notice), 2) un chèque de 30€ (à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Joliot Curie) pour toute nouvelle inscription. 3) un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal <u>original</u> mentionnant l'IBAN et le BIC au nom du représentant légal.  <u>Très important :</u> Si vous changez de RIB en cours d'année, merci de le signaler très rapidement à l'intendance du Lycée. Le RIB n'est pas une autorisation de prélèvement sur votre compte.  _____ Cadre réservé à l'Administration  Quotient familial : _____ CAF AUTRE	OUI* <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> *Si OUI merci de joindre obligatoirement le RIB au nom du demandeur de la bourse si différent du représentant légal

**Ce dossier d'inscription dûment complété, devra être remis au service de l'intendance du Lycée Joliot Curie du 3 au 7 JUILLET 2023 de 9h à 12h et de 14h à 16h.**

Fait à ....., le .....

Signature du responsable :

Les familles rencontrant des difficultés financières sont invitées à contacter au plus vite l'assistante sociale et/ou le service de l'Intendance. Des solutions peuvent être proposées pour le règlement des frais de demi-pension, de transport, ou autre, comme la constitution d'un dossier de demande d'aide du fonds social lycéens (sous conditions de ressources et selon un barème défini). Les étudiants doivent se rapprocher du CROUS.